

1968
201850 ANS DE
CONTESTATIONS

LE SOIR

ULB

« La guerre du Vietnam a généré de nouveaux mouvements culturels »

ENTRETIEN

La guerre du Vietnam a contribué à forger une culture et même une identité pacifiste et contestataire auprès de la jeunesse occidentale. Chercheur et professeur en droit international à l'ULB, Olivier Corten en retrace quelques « temps forts ».

En 1968, des chanteurs s'expriment contre la guerre du Vietnam ?

Oui, et même avant puisque dès le début des années 60, on voit fleurir des « protest songs » fustigeant la politique des administrations Kennedy, Johnson puis Nixon. Les plus connues s'inscrivent dans le mouvement folk puis hippie, avec notamment « We shall Overcome » chantée par Joan Baez et Bob Dylan lors de manifestations pacifistes, de même que, quelques années plus tard, « Give Peace a chance », l'hymne porté par John Lennon et Yoko Ono.

La protestation s'est aussi déclinée sur le mode d'une musique noire plus rythmée, soul ou funk, avec en particulier « War », portée par les Temptations



« Les « protest songs » ont continué à se faire entendre jusqu'à aujourd'hui » OLIVIER CORTEN

puis par Edwin Sarr, et même sur un registre que l'on pourrait considérer comme pré-punk avec le corrosif et ironique « Kill for Peace! » scandé par les Fugs.

Le cinéma s'engage-t-il aussi ?

Les films contestataires, si on excepte le documentaire L'année du Cochon (1968) n'ont commencé à sortir que bien après la fin du conflit. On se souvient notamment d'Apocalypse Now de Francis Ford Coppola, Platoon d'Oliver Stone ou encore Outrages de Brian de Palma. Ceci dit, les « protest songs » restent aussi un phénomène minoritaire, parfois assumé comme tel, avec une culture de la rébellion. La plupart des productions musicales sont conformistes.

En 2018, les « protest songs » sont-elles encore présentes ?

Oui, elles ont continué à se faire entendre jusqu'à aujourd'hui. En 1980 par exemple, les Clash dénoncent à la fois la guerre du Vietnam dans « Charlie don't surf » et l'interventionnisme

des grandes puissances de manière plus générale dans « Washington Bullets ». En 1992, Rage Against the Machine sort « Killing in the name of » sur leur album éponyme dont la couverture reproduit une photo célèbre du suicide par le feu d'un moine bouddhiste qui proteste contre la guerre du Vietnam.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule guerre à être dénoncée : en 2007, par exemple, Ian Brown sort « Illegal Attacks » contre l'intervention militaire des Etats-Unis en Irak... Mais parfois, des chansons de groupes contestataires sont détournées, comme par exemple « Rock the Casbah » des Clash, utilisé comme hymne de guerre par les forces armées américaines en Irak, en 1991.

Ces chansons abordent souvent des notions juridiques-clefs.

En effet, et les Clash en sont un bon exemple. Dans leur chanson « Washington Bullets » qui parle du Nicaragua, de Cuba, ou encore de l'Afghanistan, ils font clairement référence à la Charte des Nations unies qui interdit la menace ou l'emploi de la force entre les Etats, ainsi que les interventions extérieures dans les guerres civiles. Dans « Charlie don't surf », ils dénoncent l'utilisation du napalm, référence au droit humanitaire qui prohibe les attaques indiscriminées contre les civils, et par conséquent l'utilisation de certains moyens de combat.

Les « protest songs » influencent-elles le droit international ?

Sur le terrain, la réponse est contrastée. On peut sans doute considérer que les mouvements pacifistes ont eu une influence sur le désengagement des Etats-Unis au Vietnam, puis plus tard en Irak. Mais il serait naïf d'affirmer que le droit international est davantage respecté depuis les années 1960 et le développement de la culture musicale pacifiste. Les guerres du Congo (1998), de Yougoslavie (1999), d'Irak (2003), de Libye (2011) ou encore de Syrie (depuis 2011) sont là pour nous le rappeler.

A l'instar du monde musical, le monde juridique ne doit pas être considéré ni comme uni ni comme univoque ; il comprend des acteurs aux points de vue et aux intérêts différents. Ainsi, certains juristes estiment aujourd'hui que la guerre contre le terrorisme devrait mener à un assouplissement des règles existantes, ouvrant un droit de recourir à la force étendu, allant bien au-delà des cibles militaires au sens classique du terme et qui pourrait s'opérer par l'usage d'armes les plus variées. Si la guerre du Vietnam a pu générer de nouveaux mouvements culturels et favoriser le développement de certains principes juridiques, elle n'a toutefois pas permis d'en tirer toutes les leçons... ■

Propos recueillis par
NATHALIE GOBBE (ULB)

« Make Music, not War », découvrez la vidéo sur YouTube - ULBtv, playlist « 1968-2018, 50 ans de contestations »



Bob Dylan en 1966, la période la plus révolutionnaire de sa carrière. © HASSE PERSSON.

musique la « protest song » plie mais ne rompt pas

Les « protest songs », chants de révoltes, chansons engagées, contestataires ou « freedom songs », selon Martin Luther King « permettent de donner une unité à un mouvement ».

Les « protest songs » ont toujours existé. Sous forme de chants, d'abord. Dès qu'une injustice se faisait ressentir, qu'une révolte naissait et qu'il fallait se battre, à la guerre ou contre un oppresseur, c'était le fusil (ou la fourche) à la main et la mélodie au gosier. Histoire de (se) donner du courage.

Pour certains historiens, la plus vieille « protest song » européenne est « The Cutty Wren », chant né durant la révolte paysanne britannique de... 1381 - bien qu'il faille attendre le XIX^e siècle pour avoir la première trace écrite du chant, lequel sera repris dans les années 50 par les chanteurs folks. « La Marseillaise » était à l'origine un chant de guerre révolutionnaire tandis que « L'Internationale », peut-être le chant de révolte le

plus populaire au monde, est née de la répression sanglante de 1871 contre la Commune de Paris.

Aux États-Unis, les « protest songs » ont repris du service depuis l'élection de Donald Trump

Les « protest songs » de l'âge moderne arrivent avec les chanteurs folks dont la guitare est considérée comme une « machine (qui) tue les fascistes », comme il était inscrit sur l'instrument de Woody Guthrie, l'idole du jeune Bob Dylan. C'est cette tradition folk qui va nourrir le rock contestataire des années 60 aux États-Unis. En France, il faut citer « Le déserteur » de Boris Vian et tous les chanteurs rive gauche (au sens géographique autant que politique).

Qu'est-ce qui a fait des sixties un terrain aussi fertile en « protest songs » ? La décennie est particulière : société de

plein-emploi et pouvoir d'achat au bénéfice d'une jeunesse pour la première fois en supériorité numérique et ouverte sur le monde, notamment via la télévision, qui a fait du rock un art populaire global et la caisse de résonance de ses revendications. La guerre du Vietnam, qui décimait cette jeunesse vingt ans à peine après la fin de la Seconde Guerre mondiale, est quant à elle vue comme l'archétype de toutes les guerres impérialistes. Arrivé à 1968, de San Francisco à Paris, chaque chanteur, chaque groupe y alla de son refrain de révolte contre la guerre, contre la société de consommation, contre le vieux monde.

Et aujourd'hui ? Aux États-Unis, les « protest songs » ont repris du service depuis l'élection de Donald Trump. Mais l'époque est différente, les jeunes d'hier ont vieilli et la société est plus morcelée que jamais. Et puis, le rock n'a plus la place qu'il avait alors. Pire, il n'est plus cette contre-culture flam-

boyante, mais fait aujourd'hui partie du patrimoine. De manière générale, les chanteurs populaires n'ont plus (du tout) la fibre politique. Pourtant, les « protest songs » existent toujours. Quelques figures sortent de la masse inerte en montrant les dents, notamment dans le hip-hop, où les voix portent loin. Les rappeurs sont les nouvelles rock stars.

Mais une chanson seule ne peut faire le printemps. C'est que les moyens de diffusion ont évolué et dans cet océan de canaux d'information où celui qui est le plus écouté n'est souvent que celui qui parle le plus fort, quoi qu'il puisse dire, il faut plus qu'une chanson pour se faire remarquer. Elle doit être accompagnée d'un visuel fort ou d'une performance mémorable. Dans la « technocité », son et image vont plus que jamais de pair.

Ainsi lorsque Beyoncé a sorti son afro-féministe « Formation », c'était accompagné d'un clip vidéo et d'une per-

formance à la mi-temps du Superbowl (et ses 100 millions de téléspectateurs) avec une chorégraphie référence aux Black Panthers - laquelle est passée au-dessus de la tête de la plupart des gens avant que les réseaux sociaux ne diffusent l'information le lendemain. Alors, seulement, le message est passé.

Quant à Kendrick Lamar, vu par beaucoup comme le nouveau Bob Dylan, il profite d'événements de grande audience, comme les Grammy Awards, pour faire passer son message via des performances frappantes qui poussent aux partages et commentaires sur la Toile. Un simple refrain ne suffit plus. Pourtant, c'est bien son titre « Alright » qui a été repris par le mouvement #BlackLivesMatter lors de manifestations contre les violences policières faites aux noirs. La « protest song » s'écoute d'une autre manière, mais elle accompagne toujours les révoltés. ■

DIDIER ZACHARIE